



La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 25 juin 2015 - N° 186

ACCORD D'INTERESSEMENT : PARLONS PLUTÔT D'AUGMENTATION DES SALAIRES !

L'accord d'intéressement 2015, donne l'occasion aux administrateurs salariés CGT de réaffirmer qu'ils restent fondamentalement opposés à ce type de rémunération aléatoire, inéquitable et injuste.

Ils sont convaincus que le seul moyen d'améliorer notre pouvoir d'achat est d'avoir un juste partage des richesses créées qui passe par une augmentation du **SALAIRE**.

De plus, cet accord d'intéressement, permet à La Poste d'engranger des gains de productivité importants en n'en redistribuant qu'une infime partie, ce qui répond à l'objectif patronal récurrent d'extraire une partie de plus en plus importante des rémunérations aux cotisations sociales et fiscales.

De fait les sommes versées n'entrent pas dans le calcul de la pension de retraite et représentent un manque à gagner fiscal à un moment où les comptes de la nation sont uniquement regardés sous l'angle des économies à faire.

Ce projet de dispositif d'intéressement est basé sur plusieurs éléments contestables comme :

- Le critère économique associant le niveau de l'intéressement aux résultats et à la bonne santé économique du Groupe, alors que le personnel ne participe en rien au processus de décision et n'a pas la possibilité d'intervenir dans les choix stratégiques.
- La série d'indicateurs de qualité de service, notamment au courrier, ne correspond comme nous le savons à aucune réalité tangible.

Pire encore, avec toujours moins d'effectifs, et une surcharge de travail qui s'amplifie, La Poste ose défier le personnel en lui proposant une surperformance, alors même que les moyens ne permettent pas une simple « performance ».

Et que dire du Bonus en cas d'un Résultat d'Exploitation supérieur au budget où pour 10 millions € de plus, 4 € reviendraient à l'agent. Une obole pour un dépassement de soi ! Une véritable provocation !



Plus que d'un accord d'intéressement, les postières et les postiers sont demandeurs d'une augmentation des salaires, parce que c'est possible aussi à La Poste, c'est nécessaire et ça devient urgent.

Le constat est en effet sans appel : la part des salaires dans les richesses créées par le travail en France est nettement en deçà du niveau atteint aux débuts des années 1980.

Concrètement, cela veut dire que plusieurs milliards d'euros sont captés chaque année par le capital, pour rémunérer les actionnaires et les banques.

Cette situation crée de graves désordres sociaux et économiques dans notre pays, dont les conséquences sont visibles chaque jour pour les postiers et la population.

Au mieux, le pouvoir d'achat stagne malgré un coût de la vie très important ces dernières années.

Les inégalités entre les bas et les très hauts revenus ne cessent de se creuser et l'écart salarial entre les femmes et les hommes est important, comme nous avons pu le constater au travers du bilan social.

Enfin, compte tenu que le système de protection sociale est essentiellement assis sur le travail, à force de moins le rémunérer et de créer des usines à gaz sur l'intéressement, ce sont des moyens manquants pour son financement, avec les conséquences que l'on connaît là aussi, pour les postiers et la population.



Ce qui coûte, c'est le capital alors que le travail est créateur de richesses.

Jamais le pays n'a été aussi riche, les inégalités sociales aussi fortes pendant que La Poste est subventionnée par l'argent public au travers du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

Il devient urgent de sortir de cette spirale infernale en attribuant de suite non pas de l'intéressement aléatoire, mais de l'augmentation des salaires sonnante et trébuchante.

Les nombreuses luttes qui se multiplient dans tous les services portent sur les conditions de travail et la défense du Service Public postal, mais aussi sur l'augmentation générale des salaires, du pouvoir d'achat et sur la reconnaissance des qualifications. Là est le véritable objet du débat !

Pour l'autorisation au PDG de signer
l'accord d'intéressement



Pour : 16 (1 FO)
Contre 5 (3 CGT- 2 SUD)

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent



Liquidation du patrimoine !

Le bradage du parc immobilier de La Poste continue, avec « une restitution de surfaces la plus élevée jamais enregistrée et le franchissement du cap du million de m² de réduction des baux », dans ce contexte, on ne s'interroge plus sur la volonté de La Poste d'une véritable réduction des coûts et la création de valeur ajoutée.

Dans le même temps on vide des sites de leurs occupants, sans donner de suite sur les m² vacants. Hors aujourd'hui, on compte 16.5 % de m² vacants, pour l'essentiel des PIC - mais sont elles vendables ? Au regard de l'ex Centre Financier de Lyon, on ne peut que s'interroger (amiante oblige) ?

C'est à l'appui des évolutions des branches que le parc immobilier connaît une transformation mais pas seulement, son organisation propre est aussi remise en question.

Aujourd'hui le personnel de Poste-immo, s'inquiète de son devenir et pose des questions sur les emplois menacés de disparition via le projet « région 2015 ».

Des suppressions qui si elles dépassaient le seuil de 9 ruptures conventionnelles, feraient basculer La Poste dans une procédure de PSE. Une première en soi. Inacceptable !

C'est dans ce contexte que les ambitions affichées pour 2015 vont toujours dans le même sens, aux prétextes de réductions des coûts.

Monologue social !

Les administrateurs salariés CGT ont interpellé le PDG et la DRH du groupe La Poste sur le dialogue social, vis-à-vis de tous les salariés de la Poste qui luttent dans la période et/ou les directions locales comme nationales ont une attitude revancharde.

Des luttes le plus souvent unitaires, voire avec toutes les organisations syndicales représentatives dans le groupe La Poste, comme le 23 juin dans les centres financiers ou encore lors d'une déclaration sur la pause méridienne au courrier. Tout cela, alors même que des négociations sont en cours sur le dialogue social à la Poste !



Il est grand temps que La Poste entende et ouvre de véritables négociations sur les revendications du personnel.

La DRH du groupe :

« Je vous informe que des négociations sont en cours sur un AMB 3 dans les services financiers, et qu'une nouvelle plénière est envisagée à la DSCC sur la pause méridienne des facteurs. » !

Au pays des sourds, La Poste serait reine !

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

Prochain CA le 30 juillet 2015